

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 10

Présent(s) : 7

Représenté(s) : 3

Votant(s) : 10

Excusé(s) :

Absents :

DELIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 04 DÉCEMBRE 2023

L'an Deux Mil Vingt Trois, le 04 décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de BERMÉRICOURT régulièrement convoqué par lettre du 27 novembre 2023, s'est réuni à la Mairie de Berméricourt, sous la présidence de M. Patrice CHRÉTIEN, Maire de Berméricourt.

Étaient présents : M. Yannick CHEVAILLIOT, M. Patrice CHRÉTIEN, M. Alexandre DAVIN, Mme Karine DE SA, M. Yannick DEVILLE, M. Franck FALINSKI Mme Delphine REPPÉL

Étaient représentés : M. Mathieu CHRETIEN a donné pouvoir à M. Patrice CHRETIEN, Mme Christelle COLLIGNON a donné pouvoir à M. Yannick DEVILLE, Mme Valéry MASCLAUX a donné pouvoir à Mme Delphine REPPÉL

Étaient excusés :

Secrétaire de séance : Alexandre DAVIN

Votes :

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

DÉLIBÉRATION 2023-12-04
SUBVENTION SPÉCIALE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE POUR LE VOYAGE À PARIS

Vu la délibération n°2023-09-02 du 18 septembre 2023 portant sur la subvention spéciale à l'école élémentaire de Loivre,

Vu le budget prévisionnel des dépenses et recettes pour ce voyage,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

D'accorder une subvention d'un montant de 1000€ à l'école élémentaire de LOIVRE-BERMÉRICOURT pour le voyage des élèves à Paris.

Cette somme sera versée à la coopérative scolaire de l'école primaire de Loivre.

CHARGE

Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 07/12/2023
Reçu en préfecture le 07/12/2023
Publié le
ID : 051-215100462-20231204-2023_12_04-DE

Le Maire

Patrice CHRÉTIEN

